

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Nous avons appris que le 6 mai dernier en soirée une occupation a débuté dans les bâtiments voués à la destructions situés sur la tête du bassin de Biestebroeck.

Pour mémoire le site concerné doit dans le futur accueillir un projet immobilier inscrit dans le cadre du PPAS Biestebroeck. Les activistes qui ont pris possession de lieux veulent bloquer le projet immobilier jugé trop luxueux et ont proclamé la formation d'une ZAD. Un groupe avait déjà occupé les lieux en novembre dernier au nom des mêmes principes mais avait été expulsé fin décembre à la suite d'un ordre judiciaire.

Le Collège peut-il nous confirmer la situation et son approche du phénomène ? Le Collège soutient-il toujours le projet immobilier contesté par l'occupation sous forme de ZAD ? Le Collège partage-t-il l'idée selon laquelle notre Commune serait gravement menacée par un phénomène de gentrification auquel les autorités doivent s'opposer vigoureusement ? Après l'abandon du projet de logements et d'hôtels autour d'une marina pour bateaux de tourisme, va-t-on assister, de guerre lasse, à un nouvel abandon majeur dans le cadre du vaste projet d'aménagement urbain du bassin de Biestebroeck ?

Pouvez-vous nous rappeler à combien sont estimées les charges d'urbanismes qui sont attendues dans le cadre du développement du projet contesté et qui doivent bénéficier aux financements de deux écoles ? D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur le Bourgmestre-Président confirme l'occupation d'une partie de ce site par des personnes ne possédant pas d'autorisation du propriétaire. Ces derniers n'ont pas manqué de lui adresser un courrier pour dénoncer la situation et s'inquiéter de la sécurité des lieux. Les services communaux suivent le dossier en dialogue avec la police, comme c'est le cas lors de toute occupation irrégulière d'un bien.

Il confirme aussi que les autorités locales soutiennent toute la dynamique de réhabilitation de cette zone stratégique, selon les modalités fixées déjà à l'époque par le PPAS Biestebroeck.

Quant aux charges d'urbanisme, elles sont estimées à un peu plus de 3.200.000 € et sont affectées, comme le précise G. VAN GOIDSENHOVEN, au financement des établissements scolaires repris sur la zone.

G. VAN GOIDSENHOVEN espère que la zone de Biestebroeck reviendra à plus de sérénité et poursuivra son développement grâce aux riverains qui veulent habiter dans un quartier qualitatif et qui sont désireux de participer à la redynamisation urbaine de leur Commune.